



## TRANSACTION

### **VENTES d'immeubles à usage d'habitation et locaux commerciaux**

De 0 à 200.000.00 € ..... 10 000 € TTC

A partir de 200.001.00 € ..... 4 % TTC

Ces taux s'entendent TVA comprise au taux de 20 %

**VENTES de terrains** ..... 4 % TTC // **VENTES de logements neufs** ..... 2 % HT

(avec honoraires à la charge du vendeur)

**Nos honoraires sont à la charge de l'acquéreur (sauf convention contraire) dans les autres cas**

Ils comprennent les prestations de visites, de négociation et de constitution du dossier de vente

*En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables seront de 50 % pour chaque agence*

## LOCATION

### **Honoraires locataire**

Visite du logement, constitution de dossier et rédaction du bail :

- ZONE TRÈS TENDUE (Paris, ...) ..... 12,00 € TTC / m<sup>2</sup>
- ZONE TENDUE (Chevreuse, Saint-Rémy-lès-Chevreuse, ...) ..... 10.00 € TTC / m<sup>2</sup>
- ZONE NON TENDUE (Dampierre, Choisel, ...) ..... 8.00 € TTC / m<sup>2</sup>

Etat des lieux d'entrée :

3.00 € TTC / m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du locataire

### **Honoraires bailleur**

Visite du logement, constitution de dossier et rédaction du bail :

- ZONE TRÈS TENDUE (Paris, ...) ..... 12,00 € TTC / m<sup>2</sup>
- ZONE TENDUE (Chevreuse, Saint-Rémy-lès-Chevreuse, ...) ..... 10.00 € TTC / m<sup>2</sup>
- ZONE NON TENDUE (Dampierre, Choisel, ...) ..... 8.00 € TTC / m<sup>2</sup>

Etat des lieux d'entrée :

3.00 € TTC / m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du bailleur

Etat des lieux de sortie :

3.00 € TTC / m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du bailleur

Pour tout renseignement complémentaire, nous consulter